# Dans une tribune, le journal “Le Monde” diffuse un appel à dissoudre l’Eglise catholique

26/11/2021 à 14h53




Le philosophe Vincent Cespedes rappelle que l’Eglise savait qu’elle abritait un grand nombre de pédocriminels et qu’elle a choisi de se taire. Cette corruption devrait mener à sa dissolution, estime-t-il dans une tribune au « Monde ».

## « Maintenant que nous connaissons l’étendue des crimes sexuels commis par des religieux, dissolvons l’Eglise catholique ! »

**Tribune.** Un peu plus d’un mois après la publication retentissante du rapport fleuve sur les violences sexuelles dans l’Eglise catholique depuis 1950 (330 000 victimes, soit 13 par jour en moyenne), la Conférence des évêques de France annonce la mise en place d’une instance *« de réparation »* et d’un fonds d’indemnisation des victimes financé par les biens

de l’Eglise. Oui, genoux à terre, l’Eglise entend bien acheter les crimes qu’elle a étouffés pendant des décennies – 2 500 euros les attouchements, 25 000 euros le viol ? Aucun évêque responsable n’a démissionné. Au Sénat, on insiste seulement sur des réformes à opérer dans le recrutement des prêtres.

La bien nommée « commission Sauvé » (du nom du président de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise, Jean-Marc Sauvé) ne doit pas sauver l’Eglise, mais sauver les croyants honnêtes, en signant son dépôt de faillite morale. Elle décrit un phénomène *« massif »* et *« systémique »*. Notre responsabilité historique est d’avoir laissé l’Eglise catholique commettre et cacher pendant des décennies ces violences pédocriminelles. Maintenant que nous savons, maintenant que des témoins ont été entendus et que les chiffres de l’ignominie défraient la chronique, agissons : dissolvons l’Eglise catholique sans plus attendre ! Quand une institution sait et se tait, elle devient complice des criminels, et donc criminelle elle-même.

[…]

**L’article dans son intégralité sur *Le Monde***

# Merci à Bleu Blanc Rouche